



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°82/2025**

MC/GA/JF

Convocation en
date du :
31/10/2025

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
23
Présents :
15
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot - 34000
Montpellier).

Séance du 06 novembre 2025 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH, Mme Michelle
DUNYACH, Adjointes au Maire,
M. Richard COLL, Mme Simone BERIO, M. Jordi AUVERGNE,
M. Guillem BANYULS, M. Alain LLAURENSY, M. Thierry CO,
Mme Christiane GASTAL, Mme Valérie HOFER, M. Jacques-Hervé
BONET, M. Alexandre REYNAL, M. François ANDRE.

Procurations : M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à
M. Thierry CO, M. Frédéric DEPERROIS a donné procuration à
Mme Magali YOVANOVITH, Mme Martine ANDRES a donné
procuration à Mme le Maire, M. Olivier REYNAL a donné procuration
à M. François ANDRE.

Absents : Mme Kathleen MERCIER, Mme Elisabeth MATHIEU,
Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS. M. LLAURENSY

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : ATTRIBUTION D'UNE AVANCE
DE SUBVENTION À L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ
TOURISTIQUE « AMÉLIE – PAÍS CATALÀ »**

Le Président de séance expose :

L'Agence d'Attractivité Touristique « Amélie – País Català » sollicite une
avance sur subvention d'un montant de 150 000 euros lui permettant
de supporter ses charges d'exploitation et de communication. Ce
montant sera imputé au chapitre 65, où les crédits nécessaires seront
prévus au budget 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

**Par 18 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION
des membres présents et représentés**

ATTRIBUE une avance sur subvention d'un montant de 150 000 euros
à l'Agence d'Attractivité Touristique « Amélie – País Català »,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles en la matière.

M. Guillem BANYULS n'a pas pris part au vote.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,
~~Guillem BANYULS~~
Alain LLARENSY**

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Laurensy", is written below the typed name "Alain LLARENSY".